

Bonne et heureuse année 2013



laisse de mer ... sur le haut de notre estran ... au lendemain d'un coup de vent ...

Chers amis du Parc du Rocher,

L'estran est fascinant entre basse et haute mer, surtout aux grands coefficients. Avec l'alternance de ses marées, ses courants permanents, ses houles d'hiver chahutant ses fonds, il nous offre chaque été ce grouillement des crustacés entre les roches et cette danse des algues depuis des siècles ... brassages permanents donneurs de vie ! Que les courants de notre histoire fassent naître en nous dans l'immense effervescence des temps actuels, bien des joies par-delà les peurs, de vraies réussites effaçant les échecs, la chaleur du partage après le froid des tensions... bref, plus de vie, et, encore pour longtemps ... aux beaux jours... le plaisir de respirer la mer.

Pour notre association, il en va de même. Sa vitalité est due au brassage de tous ses acteurs, de leurs compétences diverses et de leur disponibilité. Je lui souhaite de progresser en qualité et en ouverture pour mieux nous servir. L'AG fut une réussite selon vos avis unanimes. Le Site continue d'assurer pour vos yeux la présence de notre front de mer, vous rejoignant à la maison avec ses écumes, ses dunes et l'état de ses défenses. Sans doute ... un peu trop sur le tard ... je commence à découvrir, tout heureux, à quel point les affaires vont de mieux en mieux quand le président est de moins en moins actif !

Les mois ont passé depuis nos dernières rencontres d'été et la mer s'est trop éloignée à mon goût. Mais la distance dans l'espace et le temps enrichit souvent notre regard sur les êtres, les choses, les situations, et le rôle des institutions. Je trouve que notre association a particulièrement bien rempli le sien au

moment de l'après Xynthia en partageant pour rassurer ses adhérents les données altimétriques dont elle disposait alors. Elle doit maintenant développer sa fonction de relais. Relais avec ceux qui produisent des actions et des informations de qualité comme celles concernant l'Observatoire de l'Estran Tranchais. Relais sur les conférences ou événements autour de la mer et des risques d'érosion ou de submersion.

Relais surtout avec la Commune, matrice de notre environnement urbain et gardienne de nos côtes. Une association comme la nôtre ne peut que gagner au partage de ses objectifs avec les pouvoirs publics. Ils sont les promoteurs d'actions lourdes en faveur du littoral. Ils sont les initiateurs d'études complexes et les dépositaires de leurs résultats. A nous de les relancer pour un accès facilité dès que leur diffusion devient possible.

Mes vœux les plus chaleureux à chacune et à chacun de vous, ... et comme à la pêche à pied sur l'estran... que votre cheminement vous comble de plaisir et de découvertes tout au long de l'an neuf.

Raymond Pilet, président



1/ LA COORDINATION DES PARCS

A la suite des dysfonctionnements graves survenus dans la vie de la Coordination informelle des Parcs de La Grière durant le 1^{er} semestre 2012, vous aviez été informés en Assemblée Générale annuelle, d'un statu quo quant à la poursuite d'une concertation éventuelle qui semblait devenue impossible.

La nécessité conjointe pour nos associations et pour la Commune de poursuivre rencontres, échanges et collaborations, a finalement prévalu.

Ainsi, Monsieur Le Maire a réuni le 7 novembre tous les représentants des quartiers tranchais, adjoignant à ceux des Parcs de La Grière, les présidents du Quartier du Phare et du Parc des Jards.

La rencontre à laquelle participaient Gilles et Michel administrateurs de notre association, a pris en compte tous les questionnements transmis au préalable et a permis une concertation intéressante pour tous. Vous en trouverez une synthèse au travers des parties 2 et 3 qui suivent.

2/ LES DOSSIERS EN COURS « PARC DU ROCHER »

A – L'IMPLANTATION ET LE MAINTIEN DES GANIVELLES

L'expérimentation se poursuit. Celles jugées utiles n'ont pas été retirées pour l'hiver. Les autres ont été remplacées par des fils de fer pour sensibiliser la population à la protection dunaire.

B – ENTRETIEN ET REFECTION DES DESCENTES 117 ET 118

Ces descentes parfois impraticables, voire dangereuses à cause des gravats laissés par les entreprises doivent être inspectées en janvier avec un membre de notre conseil d'administration, pour une éventuelle intervention des services municipaux.

Gilles Goblet rencontrait sur site M. Dupuy, directeur du Centre Technique Municipal, le 10 janvier. La descente 117 (1^è avenue), sera refaite avant les vacances de Pâques : restauration bitume et béton, pose de poteaux bois en protection latérale, enlèvement du remblai derrière les ganivelles en bordure des rochers et nettoyage des roches envahies de gravats durant les travaux de protection des propriétés du front de mer. La 118 (impasses) sera reprise également et renforcée pour la même date.

la 118, photo du 13 janvier 2013



C – LA PROTECTION DES DUNES



dune ouest, photo du 13 janvier 2013

A l'est, les pieux installés tiennent et ce malgré les forts coups de mer et de vent de fin novembre et fin décembre 2011. Concernant le risque « dune-ouest » - dossier à suivre de près - aucune avancée n'a été obtenue actuellement, la municipalité maintenant sa position selon laquelle elle ne peut intervenir sur un terrain privé. 2013 verra donc la nécessité de relancer ce point crucial pour l'avenir et la sécurité de tous.

En deux mois la dune-ouest a cédé un bon mètre à la mer selon nos reporters sur place. Un jour, le crucial sera urgent.

D – LES VOIRIES

La liste des points à revoir a été transmise et un contact au tout début 2013 est prévu pour concertation et validation.

Lors de sa visite du 10 janvier M. Dupuy nous assurait que le plan des dégradations établi par Olivier Roger avait été validé par ses techniciens et que les différents traitements nécessaires seraient réalisés avant les vacances de Pâques.

E – LA PROTECTION DE LA DUNE DU GCU

La non-conformité des travaux avec le cahier des charges de la Direction des Territoires et de la Mer (DDTM) a été signifiée à l'AFU. Suite à la mise en demeure de la Commune, le contentieux n'est toujours pas résolu. La Ville, en l'attente, va clôturer le passage situé le long du GCU pour éviter les intrusions.

F – LA MATERIALISATION AU SOL DES ZONES 30

Cette signalétique au sol initialement promise pour 2012, n'est pas encore réalisée dans notre Parc. La mairie propose qu'elle soit faite en mars 2013 et demande à l'association ses souhaits d'implantation. Un suivi sera effectué au printemps. Les « gendarmes couchés au sol » seront peints en blanc pour une meilleure visualisation que celle réalisée dans les autres parcs précédemment.

3/ LES INFORMATIONS SUR L'AVANCEE DES PROJETS ET LE SUIVI DES QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES ET DE DEFENSE DU LITTORAL

A – LE PPRL

Le Plan de Prévention des Risques Littoraux de La-Tranche-sur-Mer doit être présenté par le Préfet au premier trimestre 2013 et faire l'objet d'une concertation avec la

Commune et d'une Enquête Publique. Huit communes sont concernées sur le littoral vendéen. En 2012, ont fait l'objet d'études, les PPRL de L'Aiguillon-sur-Mer, La Faute-sur-Mer et Noirmoutier. Ceux-ci sont encore en discussion. Notre association et tous les résidents qui le souhaiteront, pourront suivre ce dossier et le consulter en temps utile sur les sites internet de la Préfecture et de la Ville de La-Tranche-sur-Mer.

B – LA CONCESSION DES PLAGES TRANCHAISES

L'Enquête Publique légale visant à transférer la concession des plages de la DDTM à la municipalité, a diffusé ses conclusions cet automne. Extraits...« L'objectif de la municipalité est de développer des animations et équipements à caractère social, sportif et ludique, de contribuer à l'amélioration de l'accueil des touristes, de renforcer le caractère convivial et familial des plages ... »

Dans ses conclusions, le commissaire-enquêteur fait part des observations et préoccupations les plus fréquemment formulées par les participants à l'enquête. Celles qu'il considère comme recevables devront être formellement reprises dans le cahier des charges de mise en concurrence que la municipalité établira : sécurité, salubrité, qualité environnementale, harmonie architecturale des locaux édifiés sur les plages, exclusion des boissons alcoolisées ...

A ces dispositions, citées de manière non exhaustive, s'ajouterait l'obligation pour les concessionnaires, hors périodes d'ouverture, de mettre sous abris leurs matériels et équipements afin de ne pas favoriser une occupation nocturne des lieux par des squatters.

En considération des avis recueillis, le commissaire-enquêteur émet un avis favorable au projet de demande qui a fait l'objet de l'enquête, assorti de la recommandation suivante : « que le cahier des charges, préalable à la consultation de Délégation de Service Public, retranscrive bien, de manière forte, le souci du public pour des plages propres, calmes, respectueuses de l'impact visuel ou olfactif et de la sécurité des riverains. »

Comme vous le constatez, nous ne pouvons que souscrire à de telles conclusions !

C – LES ETUDES HYDRO-SEDIMENTAIRES

Déjà annoncées par le passé, elles sont en cours. C'est le quartier Sainte-Anne qui est actuellement concerné.

D – L'ETUDE « SUBMERSION MARINE »

Celle réalisée par DHI pour la Commune sera diffusée courant 2013 et les Services de l'Etat présenteront leurs conclusions dans le cadre du PPRL.

E – UN OBSERVATOIRE DE L'ESTRAN

Il a été créé à l'automne sur le modèle d'une initiative déjà prise à Noirmoutier et est présidé par Monsieur Gonnot, 1^{er} adjoint au maire. Il suivra et mesurera toutes les évolutions du trait de côte et de l'érosion dunaire sur le littoral de La-Tranche-sur-Mer. *Là encore, un enjeu qui rejoint nos*

observations et nos recherches sur le sujet et qui sera à suivre par notre association dans les années à venir.

F – LA QUESTION DU RECHARGEMENT DE NOS PLAGES EN SABLE

L'étude réalisée par DHI en 2008, à la demande de la Municipalité, le préconisait. La granulométrie est un paramètre précis et important pour permettre au sable de se fixer. Il semblerait que l'Etat doit donner son aval s'il était constaté un manque d'ensablement en avril 2013 et ce en certaines zones prioritaires comme la plage des Jards.

G – LE PLU

Un nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU) doit être mis à l'étude pour publication en 2014. La commune requiert le concours du cabinet CITADIA pour ce faire, qui a déjà œuvré pour Talmont, Noirmoutier et Les Sables d'Olonne. Ce PLU devra tenir compte au préalable des préconisations du PPRL.

H – L'EXTENSION DE LA ZONE DE MOUILLAGES

La Municipalité souhaite passer de 232 à 350 mouillages mais cela suppose d'établir un plan d'aménagement à 10 ans selon les contraintes légales. La faisabilité d'un port à sec est étudiée. Les incidences sur le trait de côte restent des questions en suspens selon certaines associations des Parcs voisins qui souhaitent une veille sur ce projet. Les évolutions seront donc à suivre dans les années à venir...

4/ LES INFOS-FLASH

A – L'INTERCOMMUNALITE

Au 1^{er} janvier 2013, La-Tranche-sur-Mer intègre la Communauté de Communes du Pays Né de La Mer à savoir le groupe des communes du sud (L'Aiguillon, Saint-Michel-en-L'Herm...) avec un transfert des compétences « déchetterie, ordures ménagères, école de musique, gestion du réseau bibliothèque et piscine ».

B – LES LIAISONS CYCLABLES

La première partie d'une nouvelle piste cyclable entre les ronds-points des Anciens Combattants et de Sainte-Anne, va être prochainement réalisée. Pilotée par le Conseil Général et en accord avec la commune voisine, une piste va être implantée en 2013 pour rejoindre la Faute-sur-Mer.

Pour bientôt sur le boulevard De Lattre de Tassigny



C- LA BELLE HENRIETTE

La Casse de la Belle Henriette a été classée réserve naturelle par décret. Les objectifs sont la protection d'un patrimoine naturel et sensible, l'approfondissement des connaissances scientifiques et l'adaptation des activités humaines existantes sur le site. Une avancée environnementale...

D - LES PROJETS D'AMENAGEMENT EN SUSPENS

- La balnéothérapie : en veille pour le moment.
- L'Hôtel Le Rêve : la négociation est en cours entre promoteur et propriétaire.
- PEP 86 : procédure de recours de la part du promoteur vis-à-vis du refus de permis de construire par la mairie.
- Pavillon de l'Aunis : l'ouvrage va se trouver en zone rouge ; sa réhabilitation est reportée.

E - LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Le traitement au sol (et non par les airs) a été effectué durant la troisième semaine d'octobre, au Parc du Rocher.

REGARDS DU TRIO

A cette période l'an dernier, les travaux de **la place de la liberté** débutaient. La place, terminée au début de l'été, est appréciée de tous ; de nombreux publics se l'approprient, que ce soit les artisans d'art offrant leurs créations, les artistes programmés, les vacanciers désireux de faire une pause gourmande ou encore les débarquements surprises de flash mob dance. Cette place est un cœur de ville qui bat au rythme des manifestations et des saisons. En ce moment l'avenue de la plage se refait une beauté, ainsi que certaines rues du centre et de la Terrière.



Les 31 **logements locatifs** de Vendée Habitat (près de Mr Bricolage) sont déjà sortis de terre, et les 10 parcelles réservées à la construction sont désormais en vente.

Piste cyclable devant notre parc. A la Grière, le projet de réfection de la chaussée, (du rond-point des Anciens Combattants au rond-point de Ste Anne ainsi que l'avenue de Ste Anne), en site partagé et arboré sera bien réalisé avant l'été. La Municipalité s'est portée acquéreur de la parcelle de l'ancien Hôtel des Pins qui sera végétalisée et aménagée...

Dans le domaine de **l'urbanisation**, la ville vient de mettre en ligne, sur le site de La Tranche-sur-mer, les plans des zonages cadastraux. On y accède par l'onglet *mairie*, puis *urbanisme* et *cadastre*.

L'entrée du parc par la 1ère avenue a changé d'aspect car l'étude de Maître Teffaud s'est agrandie d'un local d'archives en bordure d'avenue et d'un mur dans son prolongement.



Le 18 octobre 2012 nous étions **invitées par l'Estran Tranchais** à participer à une réunion « inventaire et synthèse des données existantes relatives à notre trait de côte ». Une jeune stagiaire de l'Université de Nantes (IGARUN) est venue nous présenter ses travaux. Elle a étudié le trait de côte et les mouvements de sable, elle s'est servie des archives de la ville et des vieux plans (depuis 1938) afin de réaliser des simulations pour suivre l'érosion et la sédimentation des déchets jusqu'en mer. Alors qu'à La Terrière et au Maupas la dune a plutôt tendance à s'engraisser, on note une érosion au niveau des Générelles et de la Grière. Les perspectives vont jusqu'en 2057.

Créée en 2010, l'association de l'Estran Tranchais a décidé dès l'année suivante de restaurer une écluse à poissons à la pointe du Grouin du Cou ; des bénévoles viennent à chaque grosse marée aider à la construction des murs en pierres sèches. Cette écluse sera finie en septembre 2013. Elle couvrira 9800 m2 avec 300 mètres de longueur de mur.

L'association a décidé de créer un observatoire scientifique. Avec ce partenariat qui s'organise on pourra suivre mieux encore l'évolution du littoral, établir un point régulier de la qualité écologique (faune et flore) des milieux côtiers.

Les amoureux de notre bord de mer auront plaisir à visiter le site : <http://www.observatoire-estran-tranchais.fr/>

le trio pour l'info

ASSOCIATION DU PARC DU ROCHER - Hôtel de Ville - 85360 - La Tranche Sur Mer -
Adhérents : 144
Responsable de publication : Raymond Pilet, président
Comité de rédaction : Raymond Pilet, René Blanc, Jacques Guiblais, Dominique Raineteau
Maquette : Raymond Pilet
Photo des vœux : Dominique Raineteau
Contact : contact@parcdurocher-lagriere.fr